



Berne, 29 mars 2016

Destinataires :
Gouvernements cantonaux

Révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) et de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) : ouverture de la procédure d'audition

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) ouvre une procédure d'audition concernant la révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal ; RS 832.102) et de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS ; RS 832.112.31). La nouvelle réglementation, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} mai 2017, concerne la prise en charge des prestations de médecine complémentaire par l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Vous trouverez en annexe les modifications des ordonnances et les commentaires, afin que vous puissiez prendre position. Nous vous prions d'adresser vos remarques et propositions à l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne, d'ici au **30 juin 2016**. Nous nous efforçons de publier les documents sous des formes totalement accessibles conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). Veuillez donc envoyer votre réponse par voie électronique si possible (**aux formats PDF et Word**) et dans les délais fixés à l'adresse suivante : abteilung-leistungen@bag.admin.ch. Vous pouvez télécharger des exemplaires supplémentaires de la documentation relative à l'audition à l'adresse Internet <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.



M^{me} Emilie Jeanneret (tél. +41 58 462 88 26, emilie.jeanneret@bag.admin.ch) se tient à votre disposition en cas de questions.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ma haute considération.

Alain Berset
Conseiller fédéral

Annexes :

- Projets d'ordonnance et commentaires
ZH, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, AG, TG : d
VD, NE, GE, JU : f
BE, FR, VS : d, f
GR : d, i
TI : d, f, i
- Liste des destinataires de l'audition (f, d, i)